

Rentrée 2015

Bienvenue en **Post-bac**

BTS

Assistant
de Gestion
PME PMI

à référentiel européen commun

BTS

Assistant
de
Manager

BTS

Commerce
International

BTS

Comptabilité
et Gestion des
Organisations

BTS

Communication

BTS

Management
des unités
commerciales

BTS

Négociation
et
relation client

BTS

Tourisme

CGPE

Littéraire
A / L

Explorateurs
de talents...



9 sections post-bac...

• Les STS en 2015 : 400 étudiants – 16 divisions

AGPME	Assistant de Gestion PME-PMI
AM	Assistant de Manager
CI	Commerce International
COM	Communication
CGO	Comptabilité et Gestion des Organisations
MUC	Management des Unités Commerciales
NRC	Négociation et Relation Client
TOU	Tourisme

Responsable : le chef de travaux qui coordonne les formations en STS.

Situation

Chef de travaux : bureau A08 – Tél./Fax : 28 05 72
Assistant : bureau A08 – Tél. : 28 33 60 - poste 544

Missions

- Suivi des stages sur le territoire et à l'étranger ;
- Gestion des salles et du matériel ;
- Organisation des examens et des CCF ;
- Communication et suivi des projets mis en place.

• La section CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles) « Littéraire » : 20 étudiants

Responsable : professeur coordonnateur CPGE.

Le mot du Proviseur

Le Lycée général et technologique Lapérouse est heureux de vous accueillir au sein des Sections d'Enseignement Supérieur ou en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles.

Par votre réussite au baccalauréat, par votre travail et votre mérite, vous avez acquis un statut d'étudiant ; vous demeurez élève du Lycée.

Cela veut dire, pour vous comme pour nous, que votre qualité d'étudiant vous ouvre de nouveaux droits, comme par exemple l'accès à la Maison des Étudiants de l'Université ; mais aussi vous impose des devoirs comme ceux fixés par le règlement intérieur du Lycée Lapérouse.

A n'en pas douter vous serez à même de conduire votre parcours de formation avec intelligence en adoptant un comportement et une attitude d'étudiant-élève responsable.

Dès aujourd'hui, dès le début des cours, vous devez respecter scrupuleusement les règles d'assiduité, de ponctualité et de travail. Ces règles essentielles, incontournables, sont les premières garanties de votre réussite future. N'oubliez pas que les commissions de sélection ont retenu votre dossier ; vous avez été reconnu(e) capable de suivre l'enseignement supérieur en Lycée!

Vous avez quitté l'enseignement secondaire et ses formations générales et technologiques, vous êtes entré(e) dans l'Enseignement Supérieur. Votre posture change.

Les étudiants de STS découvrent cette année le monde professionnel dont les règles sont précises. Votre tenue doit correspondre en tous points au domaine d'activité auquel vous vous destinez. Vous devez faire reconnaître par le monde économique et ses représentants votre statut de futur responsable d'entreprise.

Pour ce faire, les équipes pédagogiques seront à vos côtés.

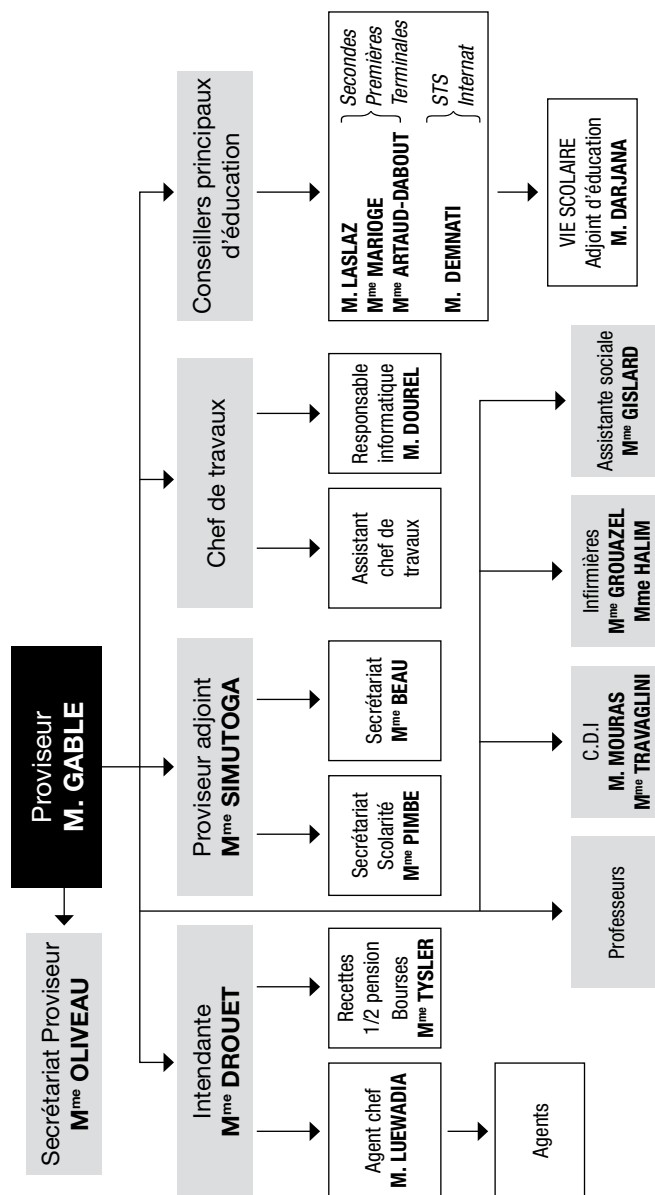
Vous trouverez toujours auprès de vos enseignants une écoute et un accompagnement positif qui vous conduiront au succès et à une insertion professionnelle réussie.

Une vie heureuse se prépare dès votre première année.

Au nom du Lycée Lapérouse, je vous souhaite un excellent parcours de formation.

André GABLE
Proviseur

L'organigramme



(extrait au 31/12/2014)

Votre engagement

Pour vous aider dans votre réussite et faciliter votre formation professionnelle

• Au lycée

Trois principes de base à respecter :

- vous investir au maximum dans votre formation.
- être ponctuel et présent en cours.
- suivre les consignes et conseils de travail des professeurs, apprendre les leçons, rendre les devoirs en temps voulu, participer activement en cours.

Mais aussi :

- se conformer au règlement intérieur du lycée et à la charte informatique que vous signerez.
- prendre soin des locaux et du matériel mis à votre disposition (ordinateurs, tables, chaises...).
- adopter une tenue vestimentaire professionnelle.
- éteindre et ranger vos téléphones, MP3... pendant les cours.
- respecter les emplacements de parking destinés aux élèves et aux étudiants.
- le lycée Lapérouse est un établissement non-fumeur.

• En milieu professionnel

Pendant vos deux années de formation en Section de Technicien Supérieur, vous êtes amené(e) à réaliser des stages en milieu professionnel. Il vous appartient d'effectuer vous-mêmes les démarches nécessaires.

Lors de ces stages, vous véhiculez l'image du lycée Lapérouse et de votre section ; vous restez également sous la responsabilité de votre établissement scolaire.

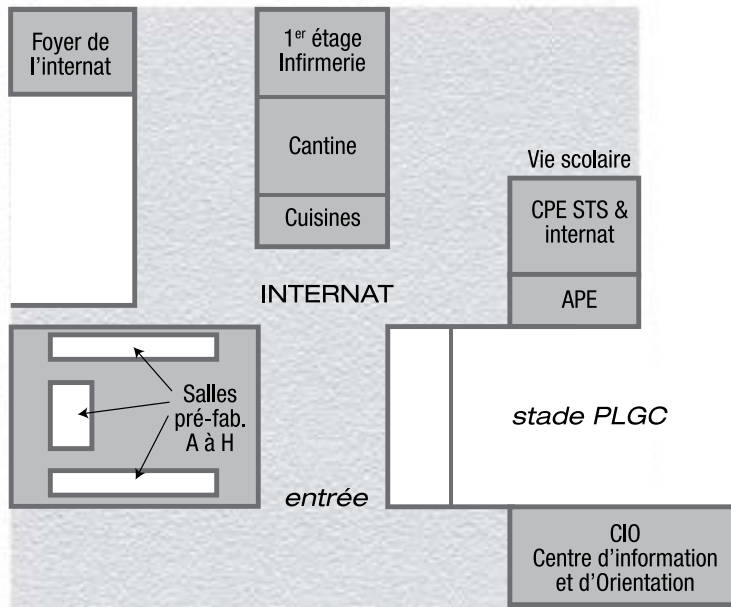
Aussi, il est primordial :

- de respecter le règlement intérieur en vigueur et les horaires de travail de votre lieu de stage,
- de prévenir votre tuteur de stage et le lycée en cas de retard ou d'absence,
- d'adopter une tenue vestimentaire professionnelle,
- de vous adapter à la culture de l'organisme d'accueil,
- de respecter la confidentialité des informations portées à votre connaissance.



Plan d'ensemble du lycée

L'internat, la cantine et les salles en pré-fabriqués des lettres A à H sont situés hors des murs du lycée. Vous les trouverez en traversant la rue G. Baudoux, en direction du stade PLGC. Vous y trouverez aussi l'infirmerie de l'internat et le bureau du CPE, des STS et de l'internat.



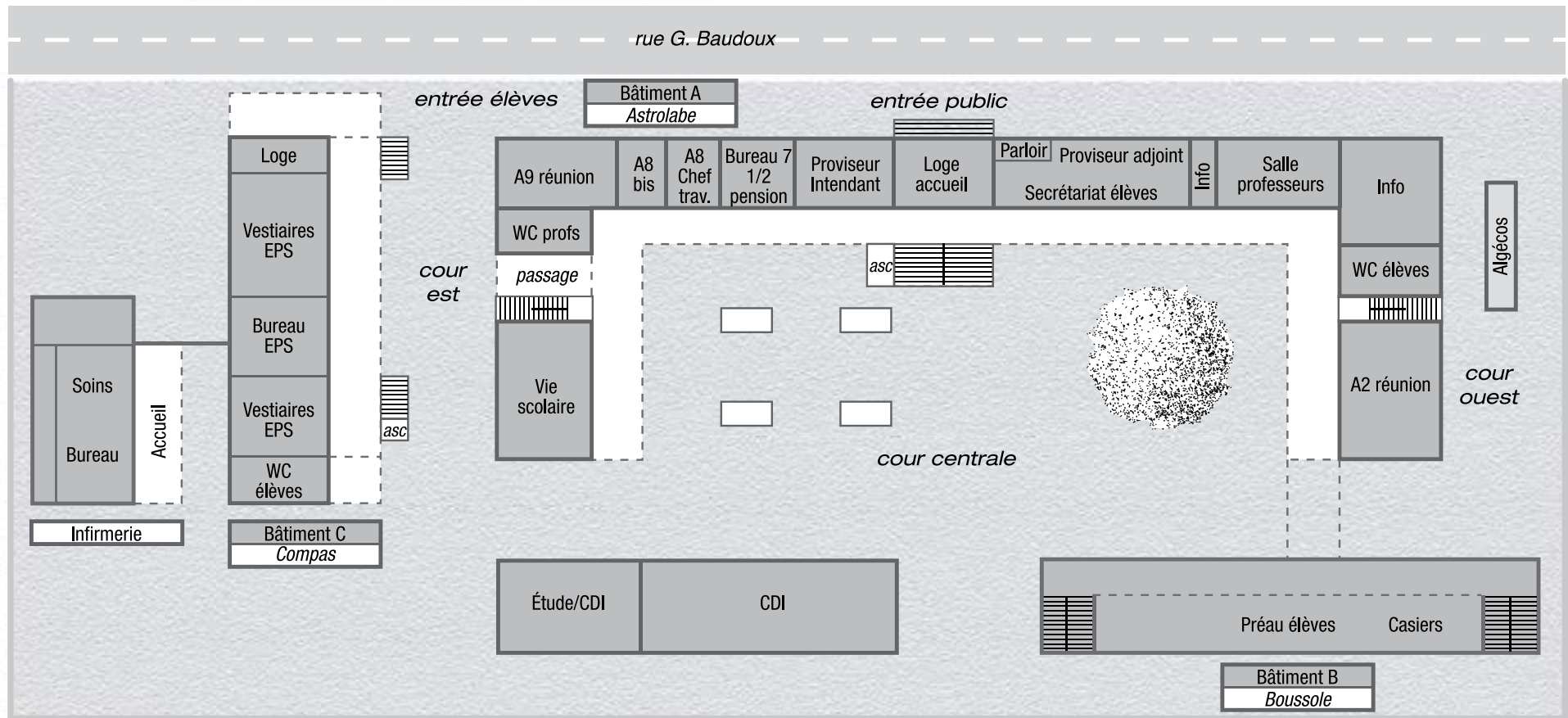
Bâtiment couleur
Le Compas

1^{er} étage : salles C101 à C104
2^e étage : salles C201 à C206
3^e étage : salles C301 à C306

Bâtiment principal
L'Astrolabe

1^{er} étage : salles A101 à A118
2^e étage : salles A201 à A218
3^e étage : salles A301 à A317

Bâtiment
La Boussole
(au-dessus du préau)
Salles B102 à B105
Salles B202 à B205



La vie du lycée

• L'horaire quotidien

MATIN	M1	07h10 - 08h05	APRÈS-MIDI	S1	12h30 - 13h25
	M2	08h10 - 09h05		S2	13h30 - 14h25
	M3	09h20 - 10h15		S3	14h30 - 15h25
	M4	10h20 - 11h15		S4	15h40 - 16h35
	M5	11h20 - 12h15		S5	16h40 - 17h35

1/2 pension ouverte de 10h45 à 12h50 en continu

ATTENTION : vous devrez respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des grilles du lycée.

• Le carnet de vie scolaire

Il permet de contrôler votre présence en cours et de justifier vos éventuels retards et absences. Vous devrez l'avoir en permanence avec vous.

Son utilisation

- En cas de retard ou d'absence, présentez votre Carnet de vie scolaire rempli au bureau de la Vie Scolaire avant de vous rendre en cours.
- Tout retard et toute absence doivent être justifiés. L'acceptation en cours n'est possible qu'avec le visa de la Vie Scolaire.
- En cas d'absence prévisible, informez la Vie Scolaire et vos professeurs et présentez un justificatif de votre absence.

• La vie scolaire post-bac

Situation : côté Internat, en face de la cantine et de l'internat.

Conseiller principal d'éducation (CPE) : M. DEMNATI

Adjoint d'éducation : M. DARJANA

Horaires vie scolaire : 7h - 17h.

Rendez-vous : par tél au 28 33 60, poste 530 (ou à la vie scolaire : 28 05 71).

Missions :

- l'information et le conseil des étudiants de Sections de Techniciens Supérieurs.
- le contrôle de l'assiduité et le suivi des étudiants.
- la collaboration avec les enseignants et le personnel du lycée.

• La demi-pension

La cantine se trouve au rez-de chaussée du bâtiment de l'internat.

Le paiement a lieu chaque trimestre avec un engagement annuel.

Les étudiants boursiers sont prioritaires ; les autres étudiants seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Horaires des repas : du lundi au vendredi de 10h45 à 12h50 en continu.

Fonctionnement :

- régler le montant de la demi-pension avec votre inscription en première ou deuxième année.
 - s'adresser au bureau n° 7 de la 1/2 pension ou à la Vie scolaire des STS pour retirer votre carte magnétique d'accès (à la rentrée de février).
 - présenter obligatoirement votre carte magnétique à chaque repas à l'entrée du réfectoire. Carte valable toute la scolarité. Coût de remplacement en cas de perte : **1 100 F**
- Penser à rendre votre carte à l'Intendance pendant **les périodes de stage** pour bénéficier d'une remise d'ordre sur le montant de la 1/2 pension.

• Les délégués de classe

Chaque classe élit deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour l'année scolaire. Il est important de bien les choisir, car ils sont vos premiers interlocuteurs dans le lycée. Ils sont les seuls représentants des étudiants réglementairement reconnus dans l'établissement.

Les délégués de classe sont chargés des relations des étudiants avec les autres membres de la communauté scolaire : professeurs, personnels de direction ou d'éducation... Ils siègent de droit au conseil de classe.

L'ensemble des délégués titulaires constituera l'Assemblée Générale des Délégués (AGD).

Eux seuls votent pour désigner les cinq représentants des élèves (dont un étudiant) au Conseil d'Administration du lycée.

Par ailleurs, chaque étudiant est électeur et éligible au Conseil de Vie Lycéenne (CVL).

• L'infirmerie de l'externat

Situation : derrière le bâtiment C (en couleur) et les vestiaires d'EPS.

Horaires : tous les jours de 7h à 17h30 et le mercredi de 7h à 12h.

Service - Les deux infirmières assurent :

- des soins en cas d'urgence (blessures, malaises, crises...),
- un accueil et une écoute des élèves pour des problèmes de santé, d'ordre social...
- des actions d'éducation à la santé et la mise à disposition de prospectus sur la santé.

Fonctionnement :

- pendant les heures de cours et uniquement en cas d'urgence : avec l'accord du professeur et accompagné d'un camarade de classe, passer à la Vie Scolaire avant de se présenter à l'infirmerie.
- en dehors des cours : se présenter directement à l'infirmerie.

• L'assistante sociale

Situation : bureau de la Maison de l'Étudiant - Campus de Nouville.

Horaires : mardi et jeudi de 13h à 15h – Vendredi de 8h à 15h.

(Ouvert durant les vacances)

Service : Mme Véronique ISPA, apporte écoute, conseils et soutien aux étudiants en difficulté pour favoriser leur intégration scolaire et sociale.

Elle travaille en collaboration avec la Maison de l'Étudiant pour le logement, les bourses et les aides financières (le bus, alimentation, etc.).

Fonctionnement : se présenter directement à son bureau ou prendre rendez-vous par téléphone au 29 00 60 ou par mël (veronique.ispa@univ-nc.nc).

Mme GISLARD, assistante sociale du lycée, sert de relais en salle 8 bis.

Tél. : 28 05 81.

• La conseillère d'orientation psychologue

Situation : salle A8bis (rez-de-chaussée du bâtiment principal).

Horaires : lundi de 8h à 16h – Mardi et mercredi de 8h à 11h30.

Fonctionnement : prendre RDV à la vie scolaire ou contacter le CIO (en face du lycée).

Mme Maÿ TRANTY – Tél. : 27 53 28 – Mël : coplaperouse@yahoo.fr.

• Le CDI

Situation : bâtiment au fond à droite de la cour centrale

Horaires : de 7h à 17h35 lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 7h à 12h15 mercredi

Documentalistes : M. MOURAS – Mme TRAVAGLINI.

Fonctionnement : lieu ouvert à tous ceux qui doivent faire des recherches et travailler sur des documents du CDI à la demande ou non d'un professeur. Il s'agit d'un lieu calme et confortable que chacun doit respecter par son comportement citoyen : courtoisie, silence, rangement.

Vous pouvez y emprunter des ouvrages pour 15 jours maximum.

On y trouve...

- des ouvrages de fiction (3000 titres), des documentaires (4000), des abonnements (60),

- des bandes dessinées (environ 450 à consulter sur place), 5800 revues disponibles,

- 30 postes informatiques de consultation pour la recherche de données documentaires sur i. e. portail Esidoc accessible à partir d'Internet

<http://9830002k.esidoc.fr/>.



Adresses utiles

• Bourses - Documentation

Province Sud - www.province-sud.nc

Direction de l'Éducation (DES) - 55 rue Georges Clémenceau - Nouméa - Tél. : 20 49 00

Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE) - Mël : des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Espace Jeunes - www.jeunes.nc - 4 rue de Sébastopol - Nouméa - Tél. : 29 72 96 - Mël : espacejeunes@province-sud.nc

Province Nord - www.province-nord.nc

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion de la Jeunesse (DEFIJ)

Hôtel de la Province Nord - Koné - Tél. : 47 72 27 - Mël : defi@province-nord.nc

Province des Iles Loyauté - www.province-iles.nc - Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse (DEJ)
BP 50 - 98820 Wé - LIFOU - Tél. : 45 52 20 - Mël : sec_dej@loyalty.nc

Vice-Rectorat - www.ac-noumea.nc - 22 rue JB Desarnaulds - Nouméa - Tél. : 26 61 00

Consulat Général d'Australie - www.australianconsulatenoumea.embassy.gov.au

Immeuble Foch - 19 avenue du Maréchal Foch (7^e étage) - Nouméa - Tél. : 27 24 14

Consulat Général de Nouvelle-Zélande - www.nzembassy.com/fr/nouvelle-caledonie

4 boulevard Vauban (2^e étage) - Nouméa - Tél. : 27 25 43

Bibliothèque Bernheim - www.bernheim.nc - Inscription tarif étudiant : 100 F/an

41 avenue du Maréchal Foch - Nouméa - Tél. : 24 20 90 - Mël : bernheim@bernheim.nc

Bibliothèque universitaire - Université de la Nouvelle-Calédonie

145 avenue James Cook - Campus de Nouville - Nouméa - Tél. : 29 01 20 - Mël : bibliothèque@univ-nc.nc

Aide au logement - Maison de l'Étudiant - Guichet Unique - Université de la Nouvelle-Calédonie

4 rue Félix Raoul Thomas - Nouville - Nouméa - Tél. : 29 00 57

• Orientation

Centre d'Information et d'Orientation (CIO) : en face du Lycée Lapérouse

10 rue Georges Baudoux - Nouméa - Tél. : 27 53 28 - www.ac-noumea.nc/cio

Mission d'Insertion des Jeunes de la Province Sud (MIJ)

12 rue de Verdun - Immeuble Gallieni II - Nouméa - Tél. : 28 22 77 - www.mij.asso.nc

Institut pour le Développement des Compétences en NC (IDC-NC)

1 rue de la Somme - Nouméa - Tél. : 28 10 82 - www.idcnc.nc

Portail d'orientation des étudiants calédoniens : <http://apreslebac.nc/>

• Hébergement

Campus universitaire - Nouville - Nouméa - www.univ-nc.nc

Société Immobilière de NC (SIC) - www.sic.nc

Foyer des étudiants de la Province Nord - 28 rue de la Garonne - PK4 - Nouméa - Tél. : 43 13 71

Campus des étudiants de la Province des Iles Loyauté - www.campusdesiles.nc

21 ter rue du Commandant Rougy - Vallée des Colons - Nouméa - Tél. : 25 43 40

Foyer Massabielle* - 26 route de l'Anse Vata - Nouméa - Tél. : 26 30 30 - Mël joieetfamille@mls.nc

Foyer Jean Calvin* - 3 rue des Frères Carcopino - Pointe de l'Artillerie - Nouméa - Tél. : 27 86 24

Institut Jeanne d'Albret* - 4 bis boulevard Vauban - Nouméa - Tél. : 27 23 51

Transports - GIE Karuia Bus - Tél. : 26 54 54 - www.karuibus.nc

* Foyers pour jeunes filles



Lycée Lapérouse

5, rue Georges Baudoux • BP M5 - 98849 NOUMÉA CEDEX
Téléphone : (687) 28 33 60 • Télécopie : (687) 27 74 50
Mél : llp@ac-noumea.nc • www.ac-noumea.nc/laperouse